

LOGEMENT & EMPLOI



RAPPORT
ANNUEL
2014



RÉFORME D'ACTION LOGEMENT : **DES PAROLES AUX ACTES**

UN AN SUR LE TERRAIN

RETOUR SUR
LA CONVENTION
QUINQUENNALE
ENTRE ACTION LOGEMENT
ET L'ÉTAT

PROFIL ACTION LOGEMENT

NOTRE VOCATION : LE LOGEMENT DES SALARIÉS EN FRANCE

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés. La mission fondatrice d'Action Logement, acteur de référence du logement social en France, est de faciliter le logement pour favoriser l'emploi.

Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses équipes mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Tout d'abord, construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Action Logement développe également une offre locative intermédiaire - logements en colocation - et de résidences collectives, destinée aux salariés en mobilité, notamment les jeunes actifs.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Action Logement s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

SOMMAIRE

ENTRETIENS EXCLUSIFS **P.04**

LE MOT DES PARTENAIRES SOCIAUX **P.06**

ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL **P.10**

UN AN SUR LE TERRAIN

Construire et financer **P.12**

Accompagner et loger **P.18**

ORGANISATION ET GOUVERNANCE **P.22**

PANORAMA CHIFFRÉ **P.25**

2014
EN FAITS
ET CHIFFRES

**JANVIER
RENOUVELLEMENT URBAIN**

Signature d'une convention entre l'État, l'ANRU, l'AFL et Action Logement

L'Association Foncière Logement est mobilisée pour construire 5 200 logements supplémentaires. Ainsi, ce sont 10 400 logements à loyers libres, destinés en priorité aux salariés des entreprises du secteur privé, qui seront réalisés d'ici 2016.

**FÉVRIER
NOMINATION**

Jean-Baptiste Dolci, Vice-président de l'UESL-Action Logement
Le Conseil de l'UESL-Action Logement, réuni lundi 3 février, a nommé Jean Baptiste Dolci (FO) à sa vice-présidence.

20 **78**
COMITÉS **ENTREPRISES SOCIALES**
INTERPROFESSIONNELS **POUR L'HABITAT (ESH)**
DU LOGEMENT



UN PATRIMOINE DE PRÈS DE
900 000
LOGEMENTS SOCIAUX ET INTERMÉDIAIRES



890 **MILLIONS D'EUROS**
DE FINANCEMENT
D'AIDES AUX SALARIÉS

72 149 **547 257**
LOGEMENTS ATTRIBUÉS **AIDES ET ATTRIBUTIONS LOCATIVES**
DELIVRÉES DONT + DE 46 % ATTRIBUÉS
AUX JEUNES DE MOINS DE 30 ANS



1,2 **1,2**
MILLIARD D'EUROS **MILLIARD D'EUROS**
DÉDIÉ AU FINANCEMENT **DÉDIÉ AU FINANCEMENT**
DU LOGEMENT **DES POLITIQUES PUBLIQUES**
SOCIAL **(ANRU, FNAL)**

**MAI
PROJET ACTION LOGEMENT 2015/2019**

Signature par les Partenaires sociaux d'une Position commune pour 2015-2019

Signée le 14 mai, socle des négociations avec l'Etat, elle définit pour les 5 ans à venir les orientations stratégiques, économiques et de gouvernance d'Action Logement.

**SEPTEMBRE
INAUGURATION**

83 logements certifiés BBC Effinergie à proximité du Lac du Crès (34)
Ciléó Habitat et Promogis, membres du Groupe Ciléó, guidés par l'innovation sociale en matière d'habitat, ont inauguré le 17 septembre la résidence La Capitelle, à proximité de Montpellier.



**SEPTEMBRE
INAUGURATION**

13 appartements en colocation solidaire à Oullins (69)
Amallia et sa filiale ESH Alliadé Habitat ont inauguré leur 1^{ère} résidence de colocation solidaire : les 61 jeunes s'investissent au service du quartier en contrepartie d'un loyer modeste.



**SEPTEMBRE
NOMINATION**

Bernard Gaud, Président de l'UESL-Action Logement
Le 18 septembre, Bernard Gaud a été élu, sur proposition du MEDEF, à la présidence de l'UESL-Action Logement. Président du MEDEF Rhône-Alpes, à ce titre, il siège au Conseil exécutif du MEDEF aux côtés de Pierre Gattaz.

**SEPTEMBRE
CONGRÈS HLM**

La résidence La Corniche à Dole (39)
Réhabilitée par La Doloise - ESH du groupe Entreprises-Habitat - cette résidence a reçu le 23 septembre 2014, le prix coup de cœur du Jury des Trophées Qualité Gaz Naturel, remis par l'USH et GrDF.

**SEPTEMBRE
INAUGURATION**

600 logements dans un écoquartier à Lormont (33)

ALIANCE Territoires et sa filiale Clairienne poursuivent le développement de l'écoquartier des Akènes sur la friche industrielle Siemens. A terme : 981 logements dont 495 en accession libre, 80 en accession modérée, 35 en accession sociale, 270 en locatif social et intermédiaire, 101 en résidence étudiante.



**OCTOBRE
INAUGURATION**

99 logements sociaux à La Courneuve (93)

Novigère, ESH du réseau Batigère avec Cilgère, a réalisé une résidence dans une ancienne manufacture de cordes pour instruments de musique. Contemporain, atypique et respectueux de l'environnement, le projet s'inscrit dans un programme de renouvellement urbain.



**DÉCEMBRE
CONVENTION ÉTAT/ACTION LOGEMENT**

Signature de la Convention quinquennale 2015-2019

Signée le 2 décembre 2014 entre l'Etat et Action Logement, elle consacre le retour à la contractualisation des emplois des fonds issus de la PEEC et fixe 4 objectifs stratégiques pour la période 2015-2019.



2014, UNE ÉTAPE DÉCISIVE

2014 aura marqué, pour Action Logement, une année charnière, en raison notamment de la signature de la Convention quinquennale avec l'Etat et du retour à la contractualisation. Bernard Gaud, Président d'Action Logement et Jean-Baptiste Dolci, Vice-président, reviennent sur les enjeux et perspectives d'Action Logement et sur la poursuite de sa mission au service des entreprises et de leurs salariés. Entretien exclusifs.



Questions à Bernard Gaud

POUR ACTION LOGEMENT, 2014 AURA MARQUÉ UN VÉRITABLE TOURNANT. À QUEL TITRE ?

BG. C'est une étape décisive. En mai 2014, Action Logement a posé un important jalon de la réforme avec l'adoption, par l'ensemble des Partenaires sociaux, d'une Position commune.

Elle a été le socle de près de six mois de négociations entre les Partenaires sociaux et le Gouvernement, notamment Madame Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité. Résultat de ces négociations, la Convention quinquennale signée le 2 décembre 2014 par l'État et Action Logement constitue une véritable rupture - positive - dans notre histoire. Elle marque un retour à la contractualisation des emplois des fonds issus de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) et permet à Action Logement d'impulser une nouvelle dynamique d'action.

Car, de toute évidence, au regard des besoins des entreprises et de leurs salariés, de la conjoncture et de la nécessaire relance de la construction, notre fonctionnement actuel exigeait une nouvelle façon d'optimiser l'emploi de nos fonds.

EN QUOI EST-CE UNE BONNE NOUVELLE ?

BG. Nous nous félicitons de ce « pacte de confiance » renouvelé avec l'Etat. Il va permettre à Action Logement de retrouver une véritable marge de manœuvre et d'importants moyens d'actions. Cette Convention quinquennale nous engage : elle définit précisément - mais en acceptant une certaine souplesse impossible jus-

qu'alors - les enveloppes financières et caractéristiques de chaque catégorie d'emploi des fonds issus de la PEEC pour la période 2015 à 2019.

Les négociations conduites avec l'État nous ont permis de définir quatre objectifs principaux qui guideront nos actions (*voir encadré*).

Pour ce faire, notre implantation locale est un atout et nous pouvons compter sur l'engagement de nos équipes. Mais nous savons qu'il est nécessaire de conduire une importante transformation de notre organisation pour mieux assurer notre mission : servir les entreprises, les salariés et la politique du logement en France.

QUELS BÉNÉFICES LES ENTREPRISES ET LEURS SALARIÉS PEUVENT-ILS EN ATTENDRE ?

BG. En 2014, Action Logement a poursuivi sa mission sur le terrain auprès des entreprises et de leurs salariés avec plus de 547 000 aides et attributions de logements délivrées, représentant un financement de 890 millions d'euros.

En 2015, nous souhaitons aller encore plus loin. Nous nous sommes engagés conventionnellement avec l'État à atteindre des objectifs précis en matière de production de logements et d'accompagnement des salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Notre ambition est d'améliorer notre offre de services et d'accompagner toujours mieux tous les salariés sans distinction - prioritairement les jeunes actifs et les plus fragiles d'entre eux - pour faciliter leur accès au logement et donc à l'emploi.

“

Nous nous sommes engagés (...) avec l'État à atteindre des objectifs précis en matière de production de logements et d'accompagnement des salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle.

”

BERNARD GAUD
Président de l'UESL-Action Logement

Questions à Jean-Baptiste Dolci

QUELLE EST LA GENÈSE DE CETTE NOUVELLE CONTRACTUALISATION AVEC L'ÉTAT ?

JBD. En mai 2014, face au constat sans appel d'un mode de fonctionnement nécessitant son évolution, les Partenaires sociaux ont signé une Position commune fixant de nouvelles lignes directrices pour un repositionnement stratégique. Mais force est de constater que ces orientations étaient restées en suspens. Pour lancer sa réforme et retrouver une dynamique porteuse, Action Logement avait besoin d'un signal fort de la part de l'Etat. C'est désormais chose faite avec la signature de la Convention quinquennale et le retour à la contractualisation. Elle marque pour Action Logement la fin d'une longue période de perte de maîtrise des emplois de la PEEC.

COMMENT LE DIALOGUE A-T-IL ÉTÉ MENÉ AUTOUR DE LA CONVENTION QUINQUENNALE ?

JBD. La signature de cette convention et les discussions qui l'ont précédée, ont été dictées par le constat que l'Etat et Action Logement poursuivent un objectif commun : utiliser au mieux les ressources de la PEEC pour apporter des solutions efficaces, rapides, concrètes et innovantes à la problématique du logement en France, que ce soit en matière de logement social et intermédiaire ou de rénovation urbaine.

Dans ce domaine, la demande est réelle : à la fin mai 2014, près de 1,8 million de demandes de logement social avaient été enregistrées en France*. Les régions Ile-de-France et Rhône-Alpes sont les deux régions qui concentrent le plus de demandes.

VOUS VENEZ D'ÊTRE NOMMÉ VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANRU, POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE L'IMPLICATION D'ACTION LOGEMENT DANS LES ENJEUX DE RÉNOVATION URBAINE ?

JBD. Les programmes de rénovation urbaine ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie de 5 millions de



Cette nomination confirme la poursuite de l'engagement fort d'Action Logement dans la politique de rénovation urbaine (...) Aujourd'hui, Action Logement assure la quasi totalité du financement de l'ANRU.



JEAN-BAPTISTE DOLCI
Vice-président de l'UESL-Action Logement

Français, notamment dans les zones tendues. Dans cette optique, Action Logement a déjà produit de nombreux programmes. Mais il nous faut continuer à construire plus et mieux, là où les actifs en ont besoin. Cette nomination confirme la poursuite de l'engagement fort d'Action Logement dans la politique de rénovation urbaine. Tout en conduisant notre mission visant à faciliter le logement pour favoriser l'emploi, nous contribuons à développer la mixité sociale dans les quartiers ANRU.

En effet, sur l'impulsion des Partenaires sociaux, le rôle d'Action Logement dans les politiques publiques de renouvellement urbain et de développement du logement social a été considérablement renforcé. Dans le même temps, Action Logement a souhaité accroître sa place dans la mise en œuvre des politiques locales de l'habitat aux côtés des collectivités territoriales. Aujourd'hui, Action Logement assure la quasi-totalité du financement de l'ANRU. Les objectifs fixés par la Convention quinquennale entre 2015 et 2019 sont ambitieux, mais nous avons les moyens, les produits et la volonté avec nos équipes de les atteindre.

* source : www.territoires.gouv.fr/les-chiffres-du-logement-social

FOCUS

LA CONVENTION QUINQUENNALE : 4 OBJECTIFS

Action Logement et l'Etat ont signé, le 2 décembre 2014, une convention qui fixe 4 objectifs et clarifie le rôle d'Action Logement dans le cadre de la politique de l'Etat.

1. Soutenir la production de logements abordables en développant le logement social et intermédiaire avec un total de financements de 6,8 milliards d'euros d'ici 2019, soit 600 000 logements sur 5 ans.
2. Accompagner le parcours résidentiel et professionnel des salariés notamment les jeunes actifs, les salariés en mobilité ou rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans un logement.
3. Mettre en place un nouveau dispositif de sécurisation locative, remplaçant la Garantie des Risques Locatifs (GRL®), permettant de sécuriser en priorité, les salariés entrant dans un emploi ou en emploi précaire et accédant à un logement du parc locatif privé. Ce dispositif est également ouvert aux jeunes salariés de moins de 30 ans et aux ménages accompagnés dans le cadre d'une intermédiation locative.
4. Assurer le financement du premier programme national de rénovation urbaine et préciser les modalités de financement du nouveau programme national de renouvellement urbain (N-PNRU).

RÉFORMER ACTION LOGEMENT, ET RENFORCER SON EFFICACITÉ AU SERVICE DES SALARIÉS ET DES ENTREPRISES

Une profonde transformation s'est engagée depuis la signature de la Convention quinquennale avec l'Etat. Les Partenaires sociaux reviennent sur les raisons de cette réforme, leurs ambitions et les bénéfices attendus pour les salariés et les entreprises.



Ci-dessus : Programme de Rénovation Urbaine de la Métropole de Lyon (69) : Quartier de la Grappinière à Vaulx-en-Velin.



MEDEF

JACQUES CHANUT

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE DU BÂTIMENT (FFB)
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
LOGEMENT ET MOBILITÉ
PROFESSIONNELLE DU MEDEF

Le logement est pour l'emploi, les entreprises et leurs salariés un enjeu essentiel. Le monde patronal a donc souhaité, dans un contexte de grande fragilisation d'Action Logement, que le dispositif progresse en termes d'efficacité, d'équité et de lisibilité.

Après quinze ans de réformes multiples, le temps n'est plus aux demi-mesures, au replâtrage. Il y avait, à horizon 2017, exigence de tout remettre à plat, de se poser et de réfléchir hors du cadre actuel. C'est pourquoi les Partenaires sociaux ont décidé une réforme qui bouleverse les structures en place pour se donner les moyens de leurs ambitions. Notre pays peine à réduire son chômage. Notre taux de chômage naturel s'affiche comme l'un des plus élevés. Cette situation a de multiples causes.

Pour ce qui concerne notre sujet, l'ambition de la réforme Action Logement vise à réduire les obstacles liés à l'accès au logement, comme frein à la mobilité résidentielle et géographique, comme l'ont montré les enquêtes du CREDOC. L'enjeu est donc essentiel et s'inscrit dans une stratégie plus large et plus vaste qui donne tout son sens et ses lettres de noblesse à l'action que nous avons entreprise.



CGPME

BERNARD VERQUERRE

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
LOGEMENT DE LA CGPME

La CGPME était pleinement consciente d'améliorer encore l'organisation et le fonctionnement d'Action Logement notamment pour faire plus de place aux PME dans la palette de services, cela a toujours été son ambition : Action Logement doit être plus équitable et plus lisible.

La réforme annoncée doit satisfaire à ces obligations et la CGPME sera très attentive à ce que sa mise en œuvre atteigne ces objectifs.

La mise en place d'une évaluation rapide sera nécessaire pour que le chef d'entreprise conserve une capacité d'expression de ses besoins au-delà de la simple liberté d'affectation de la collecte dont il disposait jusqu'à présent.



CFDT

MARIE-ANDRÉE SEGUIN

SECRÉTAIRE NATIONALE,
RESPONSABLE DE LA POLITIQUE
DU CADRE DE VIE ET DU LOGEMENT
DE LA CFDT

Le 1 % logement, mis en place en 1943 par une volonté commune des organisations syndicales et patronales, devenu Action Logement en 2009, a joué un rôle essentiel dans le parcours résidentiel des salariés. Pour autant, malgré les réformes successives, le modèle apparaît aujourd'hui à bout de souffle.

Forte de ce constat, la CFDT s'implique dans la construction d'un nouveau projet pour Action Logement et ses salariés. Action Logement doit favoriser l'accès et le maintien dans le logement et répondre au mieux aux besoins des salariés et des entreprises.

Le marché du travail est en perpétuelle mutation et les besoins des salariés et des entreprises changent. Action Logement doit être capable de répondre continuellement à cette évolution.

La réforme n'a de sens que si elle améliore les services proposés aux bénéficiaires. Pour la CFDT, la réforme engagée doit à terme apporter plus de lisibilité, plus d'efficacité, mais aussi plus d'équité pour les salariés et les entreprises.



CFTC
JEAN-CHARLES JIMENEZ
REPRÉSENTANT CFTC
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UESL-ACTION LOGEMENT

Le Mouvement né, il y a plus de 60 ans, n'a pas cessé d'évoluer, pour passer de petites structures très locales à des structures plus départementales, voire régionales, sans cohérence et parfois sans logique. La grande professionnalisation des salariés des CIL, et la nature des missions demandées par les salariés des entreprises cotisantes, nécessitent une structure à la hauteur de l'attente. Un pas de plus vers un futur en mouvement permanent.

Confrontés à l'évolution technologique des métiers et à la professionnalisation accrue demandée tant aux entreprises qu'aux salariés de ces mêmes entreprises, avec un marché du travail évolutif dans des délais très courts, une concurrence technologique accrue, les salariés et en particulier ceux en mobilité, mais aussi tous ceux rentrant dans un nouvel emploi vont pouvoir accéder aux services avec une plus grande rapidité et équité de traitement.

Sans oublier tous ceux qui rencontrent des difficultés dans leur parcours de vie, ceux qui, plus sédentaires bénéficient des aides leur permettant d'accéder à la propriété ou de faire des travaux pour améliorer leur cadre de vie.



CFE-CGC
ALEXANDRE GRILLAT
SECRÉTAIRE NATIONAL
« DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ÉNERGIES, RSE ET LOGEMENT »
DE LA CFE-CGC

Emploi, relance par l'investissement, pouvoir d'achat, mobilité professionnelle... le logement est de plus en plus au cœur des préoccupations des salariés, c'est à l'évidence une priorité pour le pays. Action Logement comme celles et ceux qui le font vivre peuvent être fiers de son histoire et de ce qu'ils ont accompli jusqu'à présent au service des salariés.

Mais nous sommes convaincus que ce fabuleux outil au service des salariés a tout à gagner à renforcer sa visibilité, son efficacité et sa proximité auprès des salariés et des entreprises, mais aussi à enrichir sa gamme de services et à consacrer son énergie et ses moyens à apporter aux salariés les réponses qu'ils attendent en matière de logement. C'est la condition du renforcement de la légitimité d'Action Logement et donc de sa pérennité. C'est le sens de la réforme voulue par les Partenaires sociaux dans le cadre d'un dialogue social responsable. C'est cet objectif que défend la CFE-CGC.

Une réforme pour les salariés parce qu'ayant l'objectif d'améliorer le service rendu aux salariés, une réforme avec les salariés grâce à un projet social et managérial exemplaire que la CFE-CGC a exigé au nom des salariés d'Action Logement. Ce sont là les conditions de la réussite de la réforme, c'est aussi l'exigence de la CFE-CGC.



FO

ANNE BALTAZAR

SECRÉTAIRE CONFÉDÉRALE
« ÉCONOMIE SOCIALE - ÉGALITÉ -
HANDICAP - LOGEMENT » DE FO

Pour Force Ouvrière, il est nécessaire de mieux répondre à la demande des salariés au plus près du terrain, aussi bien en offres de services qu'en production de logements sociaux. Il s'agit de rendre enfin effective la garantie d'une égalité de traitement sur tout le territoire, qui doit être offerte à tous les salariés des entreprises cotisantes (sans oublier ceux des PME et des TPE...). Il est impératif de mettre fin aux dérives de la concurrence que se font les entités territoriales, qui se révèle non seulement préjudiciable aux intérêts des salariés, mais aussi contreproductive pour Action Logement par la surenchère inacceptable qu'elle favorise. Les nouvelles orientations adoptées par le Conseil d'administration visent à faire tomber les obstacles à la mise en place d'une réelle mutualisation des fonds pour la production de logements, et à définir un socle commun d'offre de services sur tout le territoire.

Force Ouvrière souligne son exigence de préserver le caractère redistributif du dispositif, et rappelle que la PEEC constitue un salaire différé dont la gestion doit rester paritaire et inscrite dans le champ de l'économie sociale. Force Ouvrière tient également à souligner que la collecte ne saurait en aucun cas être effectuée, à terme, par une autre entité qu'Action Logement. Bien entendu, le maintien de l'emploi des salariés des différentes structures d'Action Logement participe à la nécessaire consolidation du dispositif. Nous y veillerons.



Ci-dessus : La Résidence La Capitelle, Le Cres (34)



Ci-dessus : L'éco-quartier Les Akènes, Lormont (33)

QUESTIONS À BRUNO ARBOUET

Par la signature de la Convention quinquennale avec l'Etat, qui consacre le retour à la contractualisation des emplois des fonds issus de la PEEC, Action Logement retrouve de nouvelles marges de manœuvre. Bruno Arbouet, nommé Directeur général en mars 2015, revient sur le projet de réforme radicale entreprise par Action Logement, son ambition, sa préfiguration et ses conséquences sur la structuration du futur groupe.



“

Il s'agit donc d'engager, non pas une réforme « supplémentaire », mais une transformation radicale pour permettre à Action Logement de se consacrer à son avenir, de respecter ses engagements, avec une visibilité retrouvée et un dynamisme maintenu au service des salariés et des entreprises cotisantes.

”

BRUNO ARBOUET
Directeur général de l'UESL-Action Logement.

OÙ EN EST ACTION LOGEMENT AUJOURD'HUI ?

Action Logement existe depuis plus de 60 ans. Pendant toutes ces années, grâce à l'engagement soutenu des Partenaires sociaux, nous sommes restés mobilisés pour la construction et le financement de logements sociaux et faciliter leur accès aux salariés.

Action Logement possède une excellente implantation territoriale et un maillage local efficace. Il s'appuie sur des collaborateurs, sur le terrain, compétents, motivés et impliqués. Les CIL, présents sur tout le territoire, notamment dans les grands bassins d'emploi, ont réussi à constituer de grands groupes, proposant une large gamme de produits et services répondant au plus près des besoins des entreprises et des salariés.

Au cours de son histoire, Action Logement a été marquée par plusieurs réformes, avec notamment le passage de 200 CIL à une vingtaine. C'est donc un réseau qui sait être en mouvement.

Mais aujourd'hui, les Partenaires sociaux portent un regard critique, non sur l'expertise avérée des collaborateurs, mais bien sur notre fonctionnement général. Il s'agit donc d'engager non pas une réforme « supplémentaire », mais une transformation radicale pour permettre à Action Logement de se consacrer à son avenir, de respecter ses engagements, avec une visibilité retrouvée et un dynamisme renforcé au service des salariés et des entreprises cotisantes.

QUELLES SERONT VOS MISSIONS PRIORITAIRES ?

Le constat contrasté établi par les Partenaires sociaux est le suivant : aujourd'hui, le fonctionnement d'Action Logement apparaît comme peu lisible, peu efficace et peu équitable. Or, notre ambition est de transformer le réseau Action Logement en un groupe puissant, opérateur majeur du logement en France. Pour cela, nous devons tout d'abord démontrer la modernité et l'exemplarité d'Action Logement dans le cadre du paritarisme.

Cette démarche sera facilitée par le consensus qui unit l'ensemble des Partenaires sociaux sur le sujet. Nous poursuivrons bien sûr notre mission en

continuant à apporter des solutions en faveur du logement social en France, à contribuer à sa relance et ainsi répondre aux attentes des salariés - notamment à celles des jeunes actifs et des salariés précaires. Nous devons pour cela proposer une offre de services plus homogène et cohérente. Enfin, nous devons faire preuve d'une équité exemplaire : tous les salariés des entreprises cotisantes devront pouvoir accéder aux mêmes services quelle que soit la taille de leur entreprise.

À cette ambition économique et sociale dont le pays a tant besoin, s'ajoutera bien sûr une exigence de gestion exemplaire et rigoureuse. La question sociale interne fera l'objet de toute mon attention dans le cadre d'un dialogue social exigeant et fructueux.

LES NOUVELLES ORIENTATIONS DICTÉES PAR LA CONVENTION QUINQUENNALE VONT MODIFIER LA STRUCTURE D'ACTION LOGEMENT, POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ?

Pour répondre aux objectifs fixés par la Convention quinquennale, nous allons développer deux pôles d'action. Le « pôle services » assurera la collecte et la distribution des aides et services aux entreprises. Il sera présent sur tout le territoire à travers des délégations régionales.

Le « pôle immobilier » portera quant à lui l'ensemble des participations des actuels groupes CIL dans les ESH et autres structures immobilières.

Dès 2015, nous allons préfigurer la réforme : nous conduirons 13 chantiers territoriaux qui auront vocation à dessiner les futures délégations régionales, et 11 chantiers transversaux qui permettront de préparer la réorganisation de nos métiers.

Cette réforme en profondeur d'Action Logement nous permettra de poursuivre et d'amplifier notre ambition : devenir l'acteur numéro un du logement social et intermédiaire en France au bénéfice de l'emploi des salariés et de la performance des entreprises.

5 AXES STRATÉGIQUES

GUIDERONT DÉSORMAIS L'ACTION
DU GROUPE ET DE SES ÉQUIPES,
APPUYÉS PAR LES PARTENAIRES SOCIAUX



AFFIRMER ET CONFORTER
LA GOUVERNANCE PARITAIRE



GAGNER EN EFFICACITÉ ET EN
PERFORMANCE, C'EST-À-DIRE ÊTRE PLUS
EFFICACE ET MIEUX MAÎTRISER NOS COÛTS



ÊTRE PLUS ÉQUITABLE, EN AGISSANT
POUR TOUS LES SALARIÉS ET TOUTES
LES ENTREPRISES QUELLE QUE SOIT LEUR TAILLE



SE DOTER D'UNE ORGANISATION
COHÉRENTE AVEC LES BASSINS D'EMPLOI
ET LES SPÉCIFICITÉS DES TERRITOIRES



RENDRE L'ACTION PLUS LISIBLE
ET VISIBLE, C'EST-À-DIRE À LA FOIS
PLUS TRANSPARENTE ET MIEUX RECONNUE



CONSTRUIRE ET FINANCER

Logements sociaux et intermédiaires, foyers, résidences dédiées aux jeunes actifs ou en formation, aux salariés en mobilité, aux personnes en difficulté, aux seniors actifs... Fidèles à leur vocation, Action Logement et l'ensemble de ses filiales ont, en 2014, poursuivi sur le terrain leur mission de construction et de financement de logements abordables et innovants.

Objectif : proposer aux salariés, partout en France, des solutions pour se loger, accéder à la propriété, sortir de difficultés temporaires ou réussir leur mobilité résidentielle pour favoriser leur accès à l'emploi et contribuer ainsi au dynamisme économique des entreprises.

A travers ces projets de construction et de financement immobiliers, Action Logement continue de développer une offre de logements diversifiée, de qualité, répondant aux normes de performance énergétique et de respect de l'environnement dans les principaux bassins d'emploi.

Opérateur majeur du renouvellement urbain, Action Logement, par le financement d'opérations de démolition-reconstruction, de réhabilitation ou de résidentialisation, concourt activement à l'amélioration et à la diversification de l'habitat dans les quartiers en mutation ainsi qu'à la requalification urbaine et à la mixité sociale.

En favorisant l'attractivité résidentielle des territoires par la variété et la qualité de l'offre de logements, Action Logement contribue ainsi au dynamisme des collectivités locales.

261
MILLIONS
D'EUROS
DE SUBVENTIONS
ACCORDÉES
AUX BAILLEURS

684
MILLIONS
D'EUROS
DE PRÊTS
AMORTISSABLES
EN FAVEUR
DES BAILLEURS

900
MILLIONS D'EUROS DÉDIÉS
AU FINANCEMENT DE L'ANRU

Rueil-Malmaison (92)

UN PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE AU BÉNÉFICE DES SALARIÉS

RRP, groupe Solendi, vient d'opérer un véritable tour de force, en concertation avec la mairie et les riverains : transformer l'ancien siège social du groupe Schneider en 55 logements familiaux et 28 studios pour jeunes actifs.

Proche du RER, labellisée BBC-Effinergie, la Villa Joséphine propose des loyers inférieurs d'au moins 20 % à ceux du quartier. La ville de Rueil-Malmaison, partenaire de ce projet, a bénéficié de droits de réservation sur 17 logements et Solendi a proposé les autres logements aux salariés d'entreprises recherchant un appartement proche de leur lieu de travail.



9
**RÉSIDENCES SUR
LE GRAND OUEST**
La SA Le Foyer
gère un réseau de
9 résidences sur le
Grand Ouest, soit
157 logements.
4 résidences ont
été livrées en 2014.

Grand Ouest DES RÉSIDENCES MEUBLÉES AU SERVICE DES JEUNES ACTIFS

Peu de biens disponibles, en mauvais état, ou loués trop cher : pour remédier aux problèmes de logement des jeunes actifs, Vilogia Entreprises et sa filiale la SA Le Foyer ont développé un réseau de résidences temporaires meublées, simples d'accès pour leurs bénéficiaires - préavis réduit à 8 jours, pas d'ouverture et de fermeture de compteurs - et proches des commodités.

À Bordeaux, par exemple, la résidence Le Quai dispose de 35 appartements du T1 au T2, avec accès Internet à haut débit et équipements communs pour faciliter la vie quotidienne (laverie, local vélos, espaces communs). Un gardien ou un référent apporte également écoute et aide aux résidents.



Ci-contre :
La Résidence
Le Quai, Bordeaux
(33)

Maubeuge (59)

12 LOGEMENTS MEUBLÉS DÉDIÉS AUX JEUNES EN CŒUR DE VILLE

Pour faire face à une demande croissante de logements étudiants depuis l'ouverture du Pôle universitaire de Maubeuge, Promocil, bailleur social dont Astria est actionnaire, a reconverti un ancien hôtel en plein centre-ville. La résidence Shakespeare accueille depuis novembre 2014, des étudiants et des jeunes actifs dans 12 appartements meublés et confortables d'une superficie allant de 40 à 55 m².

Ci-contre :
La Villa Joséphine,
Rueil-Malmaison
(92)



Lyon (69)
**OUVERTURE
D'UNE RÉSIDÉTAPE®
DE 125 STUDIOS POUR
JEUNES ACTIFS**

La nouvelle résidence Le White a ouvert ses portes en septembre 2014. Elle accueille des jeunes actifs, intérimaires, apprentis, cadres et salariés en formation.

Située dans le secteur Lyon Confluence, la résidence offre 125 logements, pour des durées d'un mois à deux ans, aux jeunes et salariés en mobilité. Les loyers sont accessibles, entre 470 euros et 490 euros (loyer, charges et assurance compris) ; conventionnés, ils ouvrent droit à l'APL.

Esthétique et moderne, le bâtiment propose un espace d'accueil, un bureau avec un conseiller social, des salles de réunion, une laverie et un accès wifi.

THOMAS DESBOS
Manager exploitation
McDonald's Lyon Restaurants

“Les logements de la Résidétape® sont modernes et fonctionnels, à proximité des commodités de Confluence. Ils sont vraiment adaptés à nos collaborateurs.”

Ci-contre :
La Villa Alexandra,
Aulnay-sous-Bois
(93)

Ci-contre :
La Résidétape®
Le White,
Lyon (69)



Aulnay-sous-Bois (93)
**36 LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES POUR ACCUEILLIR
LES JEUNES ACTIFS**

La Villa Alexandra, réalisée par SOCALOG, filiale immobilière de CILGERE, propose aux jeunes actifs 36 logements intermédiaires à la location dont 5 T5 en colocation. Inférieurs de 20 % à ceux du marché privé, les loyers s'adressent à une population en début de carrière. Terrasses, parking, label Qualitel et BBC Effinergie, proximité avec le RER... elle offre en outre un niveau de confort élevé.

➔
36

APPARTEMENTS

10 d'entre eux sont dédiés aux jeunes avec un loyer de 524 euros pour un 50 m² (T2).

5 appartements sont aménagés et dédiés à la colocation (T5).

Ci-contre :
La Résidence
Oréades,
éco-quartier
Les Trois Fées,
Cebazat (63)

➔
10

LOGEMENTS

réservés
aux salariés
d'entreprises
cotisantes au sein
de l'éco-quartier
Les Trois Fées.



Cébazat (63)
**CONSTRUCTION
D'UN ÉCO-QUARTIER
INNOVANT**

Grâce à sa filiale Auvergne Habitat, Logehab a investi dans la réalisation de 3 résidences au sein de l'éco-quartier Les Trois Fées, près de Clermont-Ferrand. Au total, 31 logements collectifs ou individuels ont été livrés en 2014. Tous labellisés BBC, ils ont été bâtis avec un béton ultra-innovant, Thermedia 6.0 à hautes performances thermiques et structurelles. L'eau chaude sanitaire est produite par énergie solaire.



Pessac (33)

ACCESSION, LOCATION, RÉSIDENCE JEUNES : UN PROGRAMME MIXTE ET ÉCOLOGIQUE

Le quartier Arago à Pessac (33) est en pleine requalification. Le projet, conçu par Domofrance, filiale d'ALIANCE Territoires, poursuit deux objectifs : offrir des bâtiments plus adaptés, esthétiques et innovants sur le plan écologique, et développer la mixité sociale.

Labellisé Eco-quartier dès 2013, intérieurs et extérieurs des 523 logements ont été réhabilités entre 2011 et 2014 : notamment isolation par l'extérieur et pose de balcons créant une identité propre à chaque bâtiment. À partir de 2015, 138 nouveaux logements neufs labellisés BBC seront proposés à la location ou en accession : petits pavillons, bâtiments collectifs et une résidence Moov'Access® destinée aux jeunes actifs de moins de 30 ans.

Ci-contre :
Eco-quartier
Arago à Pessac
(33)



275
LOGEMENTS

Foncière Logement dispose d'un patrimoine de 275 logements au Havre, avec 154 logements conventionnés et 121 logements dans les quartiers de rénovation urbaine.

Ci-contre :
Le Programme
George Sand,
éco-quartier
Florimont Laurent,
Le Havre (76)

Le Havre (76) 20 MAISONS ÉCO-CONÇUES

Au sein du quartier Florimont Laurent au Havre, l'Association Foncière Logement (AFL) réalise 20 maisons avec l'atelier d'architecture Philippe Madec.

Il s'agit de bâtiments passifs, dont les consommations énergétiques sont basses, voire neutres grâce au recours à l'énergie solaire, à la récupération de chaleur, etc. Terrasses, potagers, abris de jardin, garages... elles sont proposées à la location en loyer libre. Elles font partie d'un programme plus large de renouvellement urbain qui comptera 53 maisons sur 3 sites.



FOCUS

ASSOCIATION FONCIÈRE LOGEMENT, POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN ET LA MIXITÉ SOCIALE.

L'AFL investit chaque année dans la production de logements sociaux destinés à la location dans le cadre de programmes ambitieux de réhabilitation. Sa mission : accompagner la mutation des zones de renouvellement urbain en offrant des habitations et en favorisant la diversification sociale en cœur de ville. Ses activités contribuent ainsi à la mobilité des salariés des entreprises, essentiellement locataires, et au développement économique des entreprises en zones tendues.



523
LOGEMENTS

réhabilités, 138 nouveaux logements seront proposés à la location ou en accession à partir de 2015.

Moov'Access® est une marque déposée pour le compte d'ALIANCE Territoires

Bron (69)

231 NOUVEAUX LOGEMENTS SUR LE TERRITOIRE DU GRAND LYON

Sur un site clé pour le développement urbain de Bron, Amallia a coordonné la réalisation de 3 programmes portés par sa filiale Alliade Habitat, BNP Paribas Immobilier et le Groupe Cardinal.

Sur 8500 m² (acquis par Investim, autre filiale d'Amallia), Alliade Habitat a livré la résidence L'Odysée (40 logements sociaux) qui abrite également son antenne de gestion et les locaux de la Mission locale. L'ESH d'Amallia a également acquis l'usufruit locatif social de 50 logements de la résidence Park Harmony du Groupe Cardinal pour 18 ans. En pied d'immeuble s'est installé un centre Pôle Emploi.

Quant à BNP Paribas Immobilier, il a réalisé un programme mixte : logements en accession libre, en location défiscalisée Duflot et 43 logements sociaux acquis par Alliade Habitat. Au total, 133 logements des 231 construits sont dédiés au logement social. L'intérêt économique et social et le montage atypique de cette opération ont été salués lors de la première pierre en 2013, par Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale.



Ci-contre :
La Résidence
du Petit Bois,
dédiée aux seniors
actifs, Dugny (93)

231
LOGEMENTS
livrés, dont plus
de 50 %
de logements
sociaux.



Dugny (93)

UNE RÉSIDENCE DÉDIÉE AUX SENIORS ACTIFS

65
APPARTEMENTS
du studio
au 3 pièces.

La filiale du Groupe PROCILIA, La Maison du CIL, vient d'ouvrir une résidence d'un nouveau genre dédiée spécifiquement aux seniors actifs. Il ne s'agit donc pas d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

En complément des 65 appartements (du studio au 3 pièces), elle offre des services pour un vrai confort de vie et un espace de rencontre et d'animations.

Ci-contre :
La Résidence
L'Odysée,
Bron (69)



ACCOMPAGNER ET LOGER

En 2014, Action Logement a poursuivi, partout en France, sa mission d'accompagnement des salariés dans leur parcours résidentiel et professionnel, notamment lorsqu'ils sont en formation, en cours de recrutement, en situation de mobilité ou en difficulté. Fort d'une offre de logements diversifiée, de financements, de produits et services d'accompagnement adaptés à leur besoin, Action Logement a délivré en 2014 plus de 547 000 aides et attributions de logements.

Sur le terrain, les équipes d'Action Logement se sont mobilisées chaque jour pour conseiller et venir en aide aux salariés, grâce à des dispositifs efficaces menés en partenariat avec les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Des salariés ont ainsi pu réaliser leur projet de mobilité professionnelle ou d'accession à la propriété ; d'autres en difficulté ou fragilisés (handicap, chômage, violences) ont pu accéder rapidement à un logement. Des familles, touchées par le surendettement ou d'importantes difficultés financières, ont pu quant à elles stabiliser leur situation grâce à des aides spécifiques.

Action Logement poursuit l'expérimentation et la mise en œuvre de solutions innovantes et concrètes (colocation, résidences pour jeunes actifs et intérimaires, coaching logement...) au service du lien emploi-logement.

Enfin, Action Logement a également renforcé sa collaboration avec les entreprises et les instances locales pour que les solutions de logement continuent à contribuer, efficacement, à la préservation et au renforcement du dynamisme économique et du lien social.


72 149
LOGEMENTS
ATTRIBUÉS

619
MILLIONS
D'EUROS
DE PRÊTS
ACCESSION
ET TRAVAUX

367 170

AIDES EN FAVEUR DE LA SÉCURISATION DE LA LOCATION
DONT 46 % AUX MOINS DE 30 ANS



POUR LE LOGEMENT DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS MENTAUX

Le GIC, avec l'appui de son association Droit de Cité Habitat, poursuit la mobilisation de ses bailleurs partenaires - notamment SIA Habitat, Plaine Normande, LOGIREM - pour pouvoir proposer des logements autonomes et adaptés aux besoins des adultes handicapés mentaux et afin d'assurer la diversité des ménages dans l'occupation du patrimoine. Déjà mise en œuvre dans le Nord-Pas-de-Calais et en Normandie, l'objectif est de continuer à déployer cette solution logement à travers toute la France.

MOBILITÉ : DES SOLUTIONS ADAPTÉES AUX PROPRIÉTAIRES

Logéhab a mis en place un service qui propose aux salariés propriétaires en mobilité, soucieux de conserver leur bien malgré leur mutation professionnelle, de prendre en charge la mise en location et la gestion de leur logement (règlement des loyers, entretien intérieur/extérieur, assistance à la rénovation...).



FOCUS

L'ASSOCIATION POUR L'ACCÈS AUX GARANTIES LOCATIVES, POUR SÉCURISER L'ACCÈS AU LOGEMENT.

L'Association Pour l'Accès aux Garanties Locatives (APAGL) pilote le dispositif de Garantie des Risques Locatifs (GRL®), conçu par Action Logement, soutenu par l'Etat pour favoriser l'accès et le maintien dans un logement pour le plus grand nombre.

Dans le cadre de la Convention quinquennale signée avec l'État en décembre 2014, Action Logement s'est engagé à mettre en place, pour le 1^{er} janvier 2016, un nouveau dispositif de sécurisation locative remplaçant la GRL®, permettant de sécuriser en priorité, les salariés entrant dans un emploi et accédant à un logement du parc locatif privé, les jeunes salariés de moins de 30 ans et les ménages accompagnés dans le cadre d'une intermédiation locative. Un dispositif permettant ainsi que le logement ne soit plus un frein à l'emploi.

GRL® est une marque déposée par l'APAGL.



45

FAMILLES
en mobilité ont
bénéficié d'un
accompagnement
individuel.



220

BIENS GÉRÉS
situés dans
le Puy-de-Dôme
(63) et l'Allier (03).



115
AIDES

En 2014, la
Commission des
Aides Spécifiques
EHS s'est réunie
8 fois et a accordé
115 aides pour un
montant global
de 132 583 euros.

ACCOMPAGNER UNE MOBILITÉ COLLECTIVE POUR ALSTOM HYDRO

Pour accompagner les salariés de Paris vers Grenoble, Equature la filiale service d'Amallia a organisé une rencontre pour leur présenter son service d'accompagnement à la mobilité. Ensuite, tous ont participé à deux week-ends collectifs « circuits de reconnaissance » et un week-end individuel. Au programme : présentation de la région, du marché immobilier et de l'emploi, de l'économie locale, des loisirs, etc.

Un bilan positif : sur les 45 familles qui ont souhaité bénéficier d'un accompagnement individuel et de prestations « à la carte » (état des lieux, inscriptions dans les écoles, supervision du déménagement...), 35 ont pu accéder à une location, et 2 à un achat immobilier. 20 missions ont été financées par l'AIDE MOBILI-PASS®.

DES AIDES QUI VONT PLUS LOIN

Permettre aux ménages en difficulté de rétablir leur situation financière : c'est l'objectif de ces aides spécifiques mises en place par PROCILIA et ENTREPRISE HABITATION SOLIDARITE (EHS) depuis 2007.

En cas de dépassement des plafonds de ressources, de surendettement ou lorsque les critères des aides ne sont pas remplis, ces subventions permettent aux ménages en difficulté de rééquilibrer leur budget et de retrouver une capacité de financement.

Ces aides, destinées aux locataires ou aux propriétaires, couvrent aussi bien l'assurance habitation, les factures d'eau et d'énergie, la taxe d'habitation ou foncière que les charges de copropriété, ou les mensualités de prêts immobiliers.

UN PARTENARIAT AVEC L'ARFOG LAFAYETTE POUR ACCOMPAGNER LES VICTIMES DE VIOLENCES FAMILIALES

Lancé fin 2014 pour 6 mois, ce partenariat expérimental a pour objectif de mieux former les équipes à la prise en charge du nombre croissant de salariés subissant des violences familiales - notamment en Ile-de-France. Les conseillers sociaux du CIL-PASS ASSISTANCE® d'Astria* vont pouvoir s'appuyer sur un nouveau protocole d'accueil téléphonique pour orienter rapidement les salariés vers une interlocutrice dédiée de l'Arfog-Lafayette, une association spécialisée dans l'accompagnement des victimes de violence (écoute, recherche de solutions d'hébergement ou de relogement...).

Au 31 mars 2014, 39 salariés ont été pris en charge dont une salariée mise à l'abri d'urgence ; des rencontres ont été organisées et des suivis psychologiques engagés.

**En savoir plus : www.actionlogement.fr rubrique "Produits & Services"*

"J'ai noté l'efficacité des équipes d'Astria à trouver une solution de relogement en urgence pour une salariée victime de violences conjugales"

UNE ASSISTANTE SOCIALE
d'une entreprise cliente



UN NOUVEAU SERVICE POUR FACILITER L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Logeo a lancé en 2014, un nouveau service afin d'offrir aux salariés des solutions de logements en accession sociale à la propriété, au travers d'un dispositif d'information et de conseil auprès des entreprises et des salariés.

Les conseillers de Logeo suivent ainsi les salariés tout au long de leur parcours, à travers une présentation des offres et des dispositifs en entreprises, la pré-commercialisation des logements auprès des salariés, le conseil gratuit pour le diagnostic budgétaire, les démarches bancaires jusqu'à l'acte notarié, et enfin, l'accès au prêt accession majoré.

Cette offre est mise en œuvre avec des bailleurs du groupe Logeo et des coopératives partenaires, en Normandie avec l'ESH Dialogue, en PACA avec La Maison Familiale de Provence, en Ile-de-France avec Coop Immo et en Aquitaine avec Le COL.

LE PROJET KAPS BOOSTE LA COLOCATION SOLIDAIRE

Lancé en octobre 2013 à titre expérimental à Reims dans le quartier Croix-du-Sud, le projet KAPS (Koloc'A Projets Solidaires) piloté par l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV), en partenariat avec Plurial, est en passe de remporter son pari : redynamiser, dans la durée, le lien social entre les habitants et les nombreux acteurs du quartier.

Le projet offre à des étudiants ou jeunes salariés - les « kapseurs » - des logements meublés en échange d'animations régulières dans leur quartier (ateliers thématiques, rencontres sportives).

Le nombre de participants ne cessant d'augmenter, le service a même été étendu à de nouveaux « kapseurs » en septembre 2014.

➔
30 000
SALARIÉS
accompagnés
depuis 2007.

⬅️
200
LOGEMENTS
proposés
aux salariés
en Ile-de-France,
Aquitaine, PACA, et
Haute Normandie.

COACHING LOGEMENT : LES PORTES DE LA LOCATION

Pour les salariés, accéder à une location - et donc à un emploi, ou à une mobilité - s'apparente souvent à un parcours du combattant.

Créé en 2007 avec le FASTT*, CILGERE SERVICES propose une offre de coaching dédié. Lors d'un premier entretien pour faire le point sur la demande du salarié, le coach lui délivre des conseils personnalisés pour prospecter efficacement (parc social et privé), bien cibler le montant du loyer et lui indique les aides mobilisables (allocations logement, AVANCE LOCA-PASS®, mise en place des garanties).

À l'issue du diagnostic, les démarches sont formalisées dans un plan d'actions personnalisé. Ensuite, tous les 15 jours, les coaches font le point avec les candidats : résultats obtenus, difficultés rencontrées, besoins de conseils complémentaires. Impliqués jusqu'au bout aux côtés du salarié, les coaches peuvent même l'accompagner jusqu'à la signature du bail.

**Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire*

UN PARTENARIAT POUR FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT DES JEUNES SALARIÉS EN ALTERNANCE

Entreprises-Habitat et le groupement d'employeurs ADRIAL unissent leurs forces pour faciliter l'accès au logement des jeunes en alternance en Drôme-Ardèche. La mission d'ADRIAL est de mutualiser la gestion des ressources humaines pour accompagner les entreprises de l'industrie agroalimentaire (IAA) et de la logistique dans les variations d'activité et d'aider ainsi les salariés dans un emploi stable. En facilitant aussi l'accès au logement de ces salariés avec les aides Action Logement, Entreprises-Habitat et ADRIAL agissent ensemble en faveur de la dynamique économique et sociale du territoire.

ORGANISATION ET GOUVERNANCE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UESL-ACTION LOGEMENT DU 27 NOVEMBRE 2014, A VOTÉ LA RÉFORME DES STATUTS INSTITUANT UNE GOUVERNANCE SOUS FORME DE « CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GÉNÉRALE » EN LIEU ET PLACE DE « CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DIRECTOIRE ».

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

TITULAIRES		SUPPLÉANTS
MEDEF		
Bernard GAUD, Président		Roger THUNE
Jean-François BUET		Philippe JUSTEAU
Jacques CHANUT		Didier RIDORET
François PAYELLE		Bruno ARCADIPANE
CGPME		
Bernard VERQUERRE		Stéphane MALCHOW
CFDT		
Jean-Yves LAUTRIDOU		Jean-Jacques DENIZARD
CFTC		
Daniel GOURDAIN		Jean-Charles JIMENEZ
CFE - CGC		
Alexandre GRILLAT		Claude COURTY
CGT		
Patrice LANGINIER		Philippe PELLUET
CGT / FO		
Jean-Baptiste DOLCI, Vice-président		Michel-Ange PARRA

COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT

TITULAIRES		SUPPLÉANTS
MINISTÈRE DU LOGEMENT		
Laurent GIROMETTI		Sylvie RAVALET
MINISTÈRE DU BUDGET		
Olivier MEILLAND		Florent de BODMAN
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE		
Jérôme REBOUL		Arnaud GUIGNÉ



LA CONSTITUTION DES COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ D'AUDIT

PRÉSIDENT :

Alexandre GRILLAT

Philippe JUSTEAU

Patrice LANGINIER

Roger THUNE

COMITÉ STRATÉGIQUE

PRÉSIDENT :

Jean-Yves LAUTRIDOU

Bernard VERQUERRE

Daniel GOURDAIN

Jacques CHANUT

COMITÉ DE COMMUNICATION

PRÉSIDENT :

Bernard GAUD

Jean-Baptiste DOLCI

François PAYELLE

Jean-Yves LAUTRIDOU

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

PRÉSIDENT :

Bernard GAUD

Jean-Baptiste DOLCI

Jacques CHANUT

Alexandre GRILLAT

COMITÉ DE DÉONTOLOGIE

PRÉSIDENT :

Patrice LANGINIER

Jean-Charles JIMENEZ

Jean-François BUET

Bernard VERQUERRE

Pascal PARENT

Olivier CHARPATEAU

Ci-dessus :
La Résidence
La Cité,
Oullins (69)

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Eric THUILLEZ a occupé la fonction de Directeur général de l'UESL jusqu'au 27 novembre 2014. A cette même date, Pierre-Yves THOREAU, Secrétaire général, a été désigné par le Conseil d'administration pour assurer l'intérim des fonctions de Directeur général jusqu'à la nomination de Bruno ARBOUET le 15 mars 2015.



Ci-contre :
La Résidence
Le Boréal,
Nantes (44)

L'ANNUAIRE DES CIL



110 avenue de la Jallière
BP 236
33028 Bordeaux Cedex
www.alianceterritoires.fr



3 avenue Georges Pompidou
BP 3272
69403 Lyon Cedex 03
www.amallia.fr



1 square Chaptal
92309
Levallois-Perret Cedex
www.astria.com



1 allée des Hélices
CS 56331
44263 Nantes Cedex 2
www.cilatlantique.com



1 avenue Louis Domergue
BP 344
97258 Fort-de-France Cedex
cilmartinique@sasi.fr



60 rue Jean-Baptiste Clément
BP 30118
83954 La Garde Cedex
www.cil-mediterranee.com



15 place Michelet
BP 31615
37016 Tours Cedex 1
www.cil-valde Loire.com



8, avenue José Cabanis
31130 Quint-Fonsegrives
www.groupecileo.com



176 rue Montmartre
75077 Paris Cedex 2
www.cilgere.fr



69 boulevard des Canuts
69317 Lyon Cedex 04
www.entrepriseshabitat.com



108 avenue Gabriel Péri
93586 Saint-Ouen Cedex
www.gic.fr



1 rue du Scorff
CS 54 221
35042 Rennes Cedex
www.inicial.fr



73 Grande Rue St-Cosme
CS 30 231
71106 Chalon-sur-Saône Cedex
www.logehab.fr



34 boulevard Haussmann
75009 Paris
www.logeo.fr



34 rue de la Combe aux Biches
BP 91447
25211 Montbéliard Cedex
www.logilia.com



2 rue Martin Luther-King
BP 70401
14654 Carpiquet Cedex
www.logiliance-ouest.fr



17 place Joseph Schaff
BP 40228
57952 Montigny-les-Metz Cedex
www.plurial-entreprises.fr



21 rue d'Angiviller
RP 756
78007 Versailles
www.procilia.com



122 boulevard Victor Hugo
CS 70001
93489 Saint-Ouen Cedex
www.groupesolendi.com



104 rue Nationale
TSA 36501
59049 Lille Cedex
www.vilogiaentreprises.fr



10/16 rue Brancion
75015 Paris
www.apagl.fr



3 rue de l'Arrivée
BP 209
75749 Paris cedex 15
www.foncierelogement.fr

PANORAMA CHIFFRÉ

L'année 2014 a été marquée par une légère augmentation de la collecte auprès des entreprises par rapport à 2013. Cette légère augmentation associée à celle des remboursements de prêts octroyés aux bailleurs, compense partiellement la baisse des remboursements de prêts délivrés aux salariés (de l'ordre de 100 millions d'euros). Cette baisse des retours de prêts est la conséquence directe de l'évolution des enveloppes financières de prêts accession et travaux.

Ventilées autour de 4 gammes de services, ce sont plus de 475 000 aides qui ont été attribuées aux salariés en 2014, pour un montant de près de 890 millions d'euros. Les prêts accession et travaux connaissent une forte demande - 70 % du montant total des aides en 2014 - et demeurent limités par les contraintes sur les plafonds d'enveloppes imposés. Les aides à la mobilité et au recrutement continuent d'engendrer une forte demande. L'AIDE MOBILI-JEUNE® en faveur des salariés en alternance enregistre une progression de 42,1 % entre les deux exercices.

Par ailleurs, les jeunes de moins de 30 ans ont bénéficié de 46 % des aides délivrées en 2014 (hors attributions de logements). La progression des demandes d'AIDES LOCA-PASS® et du service CIL-PASS ASSISTANCE® traduisent les difficultés croissantes des jeunes salariés à accéder au logement mais également à faire face à leurs charges de logement.

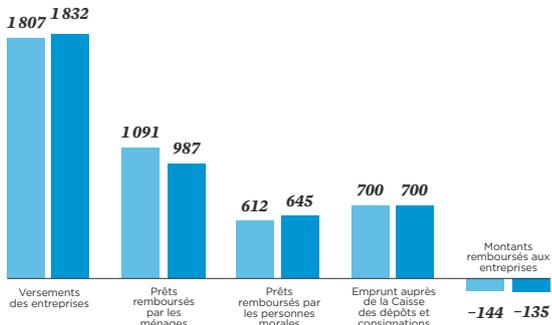
A noter que le nombre de logements attribués par Action Logement en 2014 poursuit sa progression et franchit la barre des 70 000, soit 10 000 attributions supplémentaires délivrées entre 2011 et 2014.

Le financement en faveur des bailleurs s'élève à 1,3 milliard d'euros en 2014, soit une hausse de près de 6 % par rapport à 2013. Cette année a été marquée par la réduction de 19 % des financements sous forme de subventions, qui reste une condition importante de la pérennité du modèle économique d'Action Logement, et en parallèle, par une augmentation des apports en capitaux et des prêts amortissables.



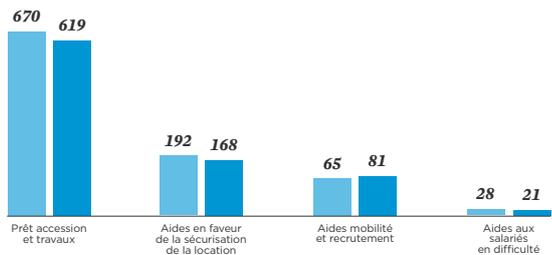
RESSOURCES D'ACTION LOGEMENT

(en millions d'euros)



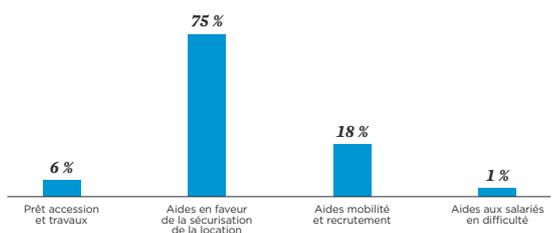
AIDES EN FAVEUR DES SALARIÉS

(en millions d'euros)



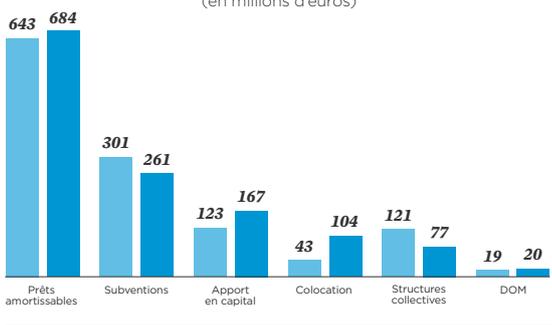
PART DES AIDES EN FAVEUR DES JEUNES DE MOINS DE 30 ANS

(en pourcentage)



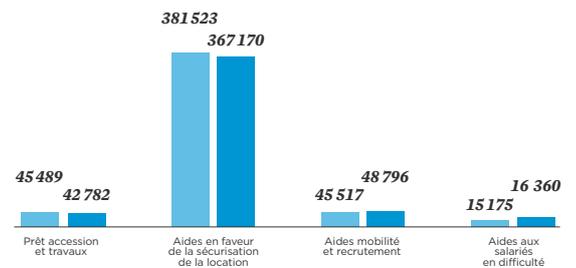
AIDES EN FAVEUR DES BAILLEURS

(en millions d'euros)



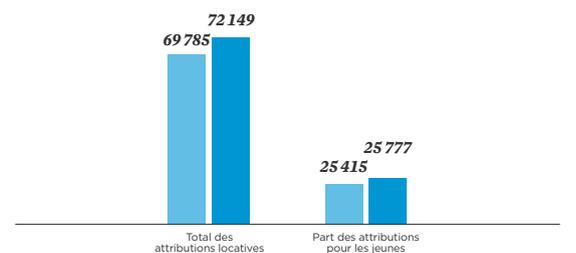
AIDES EN FAVEUR DES SALARIÉS

(en nombre d'aides accordées)



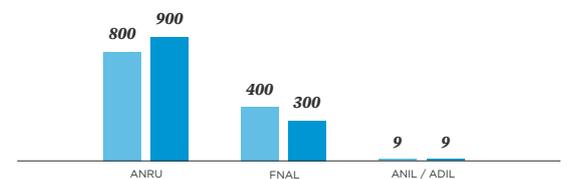
NOMBRE DE LOGEMENTS ATTRIBUÉS AUX SALARIÉS

(en nombre de logements)

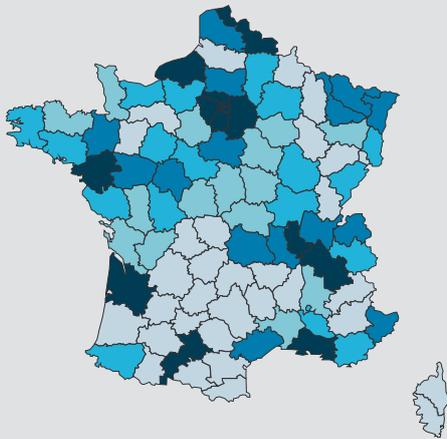


CONTRIBUTIONS AUX POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES

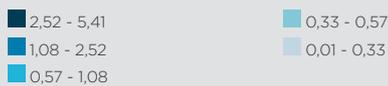
(en millions d'euros)



RÉPARTITION DES AIDES DISTRIBUÉES EN FAVEUR DES SALARIÉS PAR DÉPARTEMENT

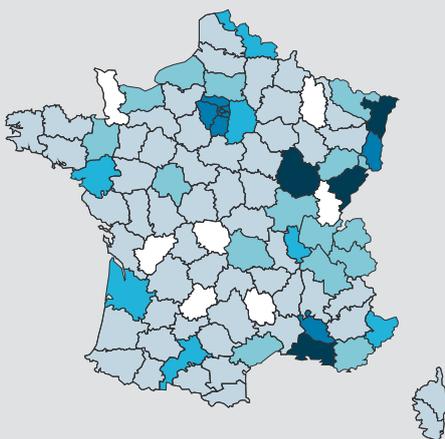


Part des montants engagés en %

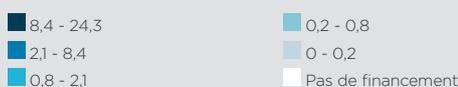


Les montants engagés au titre des aides destinées aux personnes physiques sont répartis sur le territoire en fonction des aires urbaines métropolitaines et des grandes aires urbaines, offrant ainsi une solution aux difficultés que rencontrent les salariés pour se loger dans les zones tendues.

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS DÉLIVRÉS EN FAVEUR DES BAILLEURS PAR DÉPARTEMENT



Part des montants engagés en %



Les montants engagés au titre des financements destinés aux personnes morales sont répartis en fonction du développement de l'offre de logements sur le territoire métropolitain, et là où les besoins sont les plus importants.

Ci-contre :
Une résidence étudiante 3F, Neuilly-sur-Seine (92)



RAPPORT ANNUEL ACTION LOGEMENT 2014

Directeur de publication
Bruno Arbouet

Conception-Rédaction
Service Communication : Jean-François Faucher
Tildé Paris : Gabrielle Rivault, Caroline Chaumin, Matthieu Lepoint

Crédits photographiques

Page 1 : Mads Perch / GettyImages. Page 3 : Guillaume Estève et MC Lucas, Réseau BATIGERE IDF, Michel Djaoui, Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité. Pages 4-5 : Medef Rhône-Alpes, Alberto Bocos-Gil. Pages 6 à 9 : Réseau BATIGERE IDF, Jean-Christophe Marmara Figarophoto, Guillaume Estève et MC Lucas, DR. Page 10 : DR. Page 12-13 : Kupicoo / GettyImages. Page 14 : DR. Page 15 : Gilles Aymard, Cilgere, Auvergne Habitat. Page 17 : Renaud Araud, Ivan Mathie. Pages 18-19 : Maskot / GettyImages. Pages 20-21 : Olivier Châtelain, Christophe Averty. Page 22-23 : Michel Djaoui, EFIDIS. Page 27 : DR.

Crédits architectes

Page 3 et 9 : Rudy Ricciotti, Ludmer & Bouvier. Page 14 : A & B Architecture, Dugravier et Sémondès. Page 15 : Harmonic & Masson, MBA. Page 16 : Richard VIANNE-LAZARE/Domofrance, Atelier Philippe Madec. Page 27 : Ateliers 115.

AIDES LOCA PASS®, AIDE MOBILI-PASS®, CIL-PASS ASSISTANCE®, AVANCE LOCA-PASS®, AIDE MOBILI-JEUNE® sont des marques déposées pour le compte d'Action Logement.

Impression sur papier issu de forêts gérées durablement.

© Action Logement mai 2015



Les entreprises s'engagent avec les salariés

www.actionlogement.fr